Hiver 2018

Kruth

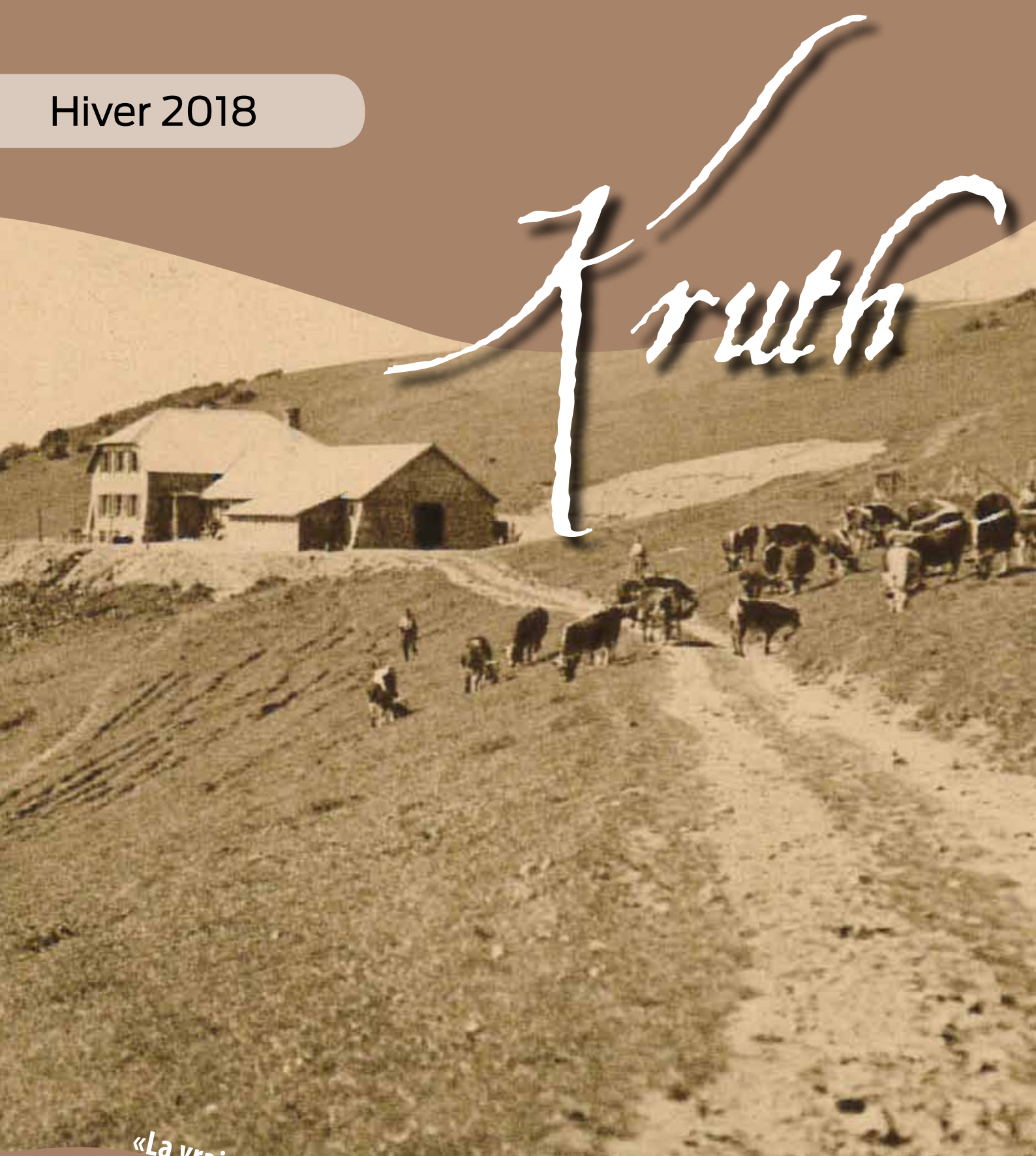

«La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent».
Albert Camus

Sommaire

Edito	***Page 3***
Cadre de vie	***Pages 4 à 7***
Place des associations	***Pages 8 à 13***
Souvenirs…	***Pages 14, 15***
Arrêt sur images	***Pages 16, 17***
À l'ombre du Schlossberg	***Pages 18, 19***
Brèves	***Pages 20 à 22***
Au fil des conseils	***Pages 23 à 26***
Infos pratiques	***Page 27***
Etat-civil	***Page 28***
A vos plumes	***Page 29***
Bois d'affouage	***Page 30***
Vos rendez-vous	***Page 31***

Bulletin communal janvier 2018,
32 pages, tiré à 570 exemplaires
et diffusé gratuitement.

Directeur de la publication :
commission communication et
services à la population.

Crédits photos :
E. Schlussel, R. Walgenwitz,
commission, associations.

Mise en page et impression :
AZ Imprimerie - 03 89 59 17 95

Dépôt légal : janvier 2018

Première et dernière de couverture :
La Ferme du Huss.

Edito

Une année s'est écoulée, durant laquelle nous avons une nouvelle fois connu dans notre village une énergie créative, festive, solidaire. Une année nouvelle frappe à la porte, avec ses lendemains à découvrir ensemble.

« Ne demeure pas dans le passé,

Ne rêve pas du futur,

Concentre ton esprit sur le moment présent. » *Bouddha*

Ayons un regard bienveillant sur le passé.

- *Dans quelques mois, les événements de Mai 68, l'un des mouvements sociaux les plus importants du XX^{ème} siècle en France, auront cinquante ans. Ce sera l'occasion d'observer la manière dont la trace de ce printemps étonnant marque encore la France de 2018.*
- *Dans quelques mois, nous commémorerons l'armistice de Novembre 18. Cent ans plus tard, la France, pays du conflit, se doit de parler au monde et de repenser l'Europe, dans un moment de tension et d'égoïsme, en passant de l'amitié à la fraternité entre les peuples.*

Ayons une attention particulière sur cette nouvelle année.

- *Au niveau bâtimentaire, deux dossiers seront menés à terme, l'un concerne l'achèvement du local de répétition de notre musique municipale, l'autre est relatif aux travaux d'accessibilité de notre école élémentaire.*
- *Au niveau des déplacements, les travaux ne manqueront pas avec la poursuite de la mise en place de l'éclairage public par Leds. Et nous aurons l'entretien de nos rues. Pour certaines portions de route, nous mènerons une réflexion afin d'y réduire la vitesse et d'y sécuriser les déplacements.*

Ayons une approche prudente sur le futur.

- *Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, après une très longue gestation, est enfin arrêté. Ce document d'occupation des sols, qui devra encore être approuvé répond à des règles, certaines contraignantes, mais indispensables à la préservation de notre cadre de vie, de notre climat, de l'avenir de notre planète. J'ose espérer que ces considérations seront bien comprises et acceptées, même si parfois elles vont à l'encontre de certains intérêts particuliers.*
- *Les nouvelles techniques de communication se diversifient, deviennent même invasives. A nous de les maîtriser. Un panneau d'information lumineux vient d'être installé dans le centre du village. Le très haut débit arrivera dans quelques mois. Et je n'oublie pas le déploiement programmé des compteurs communicants qui soulèvent encore tant d'interrogations.*

« Le présent est court, l'avenir incertain, le passé seul est assuré » *écrivait déjà Sénèque.*

Nous aurons à inventer des solutions nouvelles, en ne nous occupant pas seulement de l'urgence du quotidien mais aussi en préparant l'avenir, en permettant à chacun de vivre et de s'épanouir dans notre commune. Et pour cela, nous aurons une nouvelle fois besoin de vous. Car la responsabilité d'un maire, c'est de savoir rassembler pour avancer collectivement.

Je vous transmets tous mes vœux de justice, de tolérance et d'humanisme. Un village se construit dans le respect de chacun mais avec une volonté collective. C'est en cheminant ensemble que nous édifierons un avenir prometteur pour nos enfants. En cet instant, j'ai aussi une pensée particulière pour les plus démunis, pour ceux qui souffrent de solitude, qui sont confrontés à la maladie, qui sont à la recherche d'un emploi et pour ceux qui nous ont quittés.

A toutes et à tous, une bonne santé pour vous-mêmes, pour vos proches, beaucoup de réussite dans vos projets, de la fraternité, du partage.

Claude Walgenwitz
Maire de Kruth

L'école

La rentrée a eu lieu le lundi 4 septembre. Tout le monde était présent et fébrile pour entamer une nouvelle année et un retour à la semaine des 4 jours. Malheureusement, par manque d'effectifs, l'éducation nationale a décidé de fermer la seconde classe de maternelle et l'organisation pédagogique a été modifiée. Les «grands» se partagent la classe de Mme Wolf le matin et celle de Mme Masson l'après-midi. Mme Studer assure seule la direction de l'école du RPI de Kruth-Wildenstein.

Durant ce premier trimestre, les enfants ont apprécié un petit déjeuner partagé lors de la semaine du goût. Cette animation, préparée par les parents, a permis aux enfants de goûter à du lait fermier, des tartines de beurre et de confiture, du jambon, du fromage ou des céréales.

A la Saint Nicolas, les écoliers ont apprécié les mannalas offerts par le Schafert. Pour Noël, les parents se sont retrouvés pour préparer le marché de Noël qui a permis la vente de pâtisseries et d'objets fabriqués par les familles des enfants. Le père Noël n'a pas manqué la traditionnelle fête de Noël, qui s'est déroulée dans la salle Saint Wendelin où tous les enfants ont reçu un cadeau offert par les communes de Kruth et de Wildenstein lors d'un après-midi animé de chants et de danses. L'Auberge du Lac a offert les mannalas dégustés à cette occasion.

Les projets de l'année à venir sont divers et variés et vont permettre à tous les enfants d'acquérir des savoirs importants et de profiter d'activités très riches.

La cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux de la commune de Kruth a eu lieu le dimanche 7 janvier 2018. Elle s'est déroulée devant une assistance nombreuse constituée par les forces vives du village, les élus, les présidents des associations, les artisans, les bénévoles, les représentants de la gendarmerie, le personnel communal, forestier et scolaire. Jean-Paul Haller a souhaité la bienvenue à toute l'assemblée et a présenté les vœux des élus et de l'ensemble de la communauté à M. le Maire. Puis, la projection d'un diaporama a rappelé les faits marquants de la vie du village durant l'année passée : commémorations, manifestations, travaux réalisés.

Dans son discours, le maire a dressé le bilan pour l'année écoulée :

- réflexion pour les travaux d'accessibilité du bâtiment école,
- aménagement de la salle de répétition pour la musique au-dessus de l'atelier communal,
- première tranche de l'éclairage public plus performant et moins coûteux.

Pour 2018, il a évoqué :

- la mise en route de la deuxième tranche de l'éclairage public,
- l'entretien et les travaux de voirie,
- la réalisation des travaux à l'école.

Des chantiers à réaliser dans un contexte difficile où les aides et les moyens financiers sont en diminution.

La cérémonie des vœux est aussi l'occasion pour la commune d'honorer et de récompenser certains de ses citoyens :

- Cassandra THEILLER est championne de la coupe d'Alsace de karaté,
- Thomas FASSEL a réalisé de belles performances en ski freestyle,
- Jean-Marie ANDRE a été président de l'amicale des donneurs de sang bénévoles Fellering-Oderen-Kruth et Wildenstein pendant 25 ans,
- Nathalie LUKAT a enseigné à Kruth pendant 10 ans,
- Christian DENNECKER a reçu la médaille communale, départementale et régionale en argent pour 20 ans de service.

La réception s'est achevée autour du verre de l'amitié, en présence Francis Allonas, maire d'Oderen et de Sébastien Dupont, adjoint de Wildenstein.

La fête de Noël des seniors

Dimanche 17 décembre, les aînés de Kruth se sont retrouvés à la salle St Wendelin pour partager un repas de fête offert par la commune. La doyenne de la journée était Mme Emilie Perring, le doyen était M. Henri Goetschy. Le repas était concocté par l'Auberge du Lac. Au menu : potage St Germain, croustade aux poissons, magret de canard à la crème de morille, St Honoré revisité. Le tout accompagné de vins fins.

L'équipe municipale et les conjoints ont assuré le service du repas, de l'apéritif au dessert, ainsi que la préparation et la décoration de la salle. La scène avait été aménagée en étable avec de nombreux objets d'autrefois L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance festive et chaleureuse permettant à tous les seniors de se retrouver et d'échanger.

Deux musiciens, Gilbert Burgunder et Patrick Wegerich ont assuré l'animation musicale. Un diaporama retraçant la vie de la commune en 2017 (animations, travaux, etc...) a été présenté et commenté par Jean-Paul Haller, adjoint. L'après-midi s'est terminé par quelques chants de Noël interprétés par la chorale du conseil municipal et la venue du Père Noël. Un présent a été remis à chaque convive.

Et pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer, la commune leur a offert un colis de Noël.

Les travaux

CHEMIN FORESTIER DU HUSS

La réfection du chemin du HUSS a été réalisée fin octobre 2017 par l'entreprise NICOLLET de Saint-Maurice-sur-Moselle. La totalité du chemin a été remblayée et compactée avec des matériaux prélevés sur le site, soit environ 1400 m^3. La circulation pourra à nouveau se faire à partir du mois d'avril 2018.

PARQUET SALLE SAINT WENDELIN

Le parquet de la salle Saint Wendelin, d'une surface de 190 m^2, a été rénové en août 2017 par l'entreprise SINGER de Griesbach-au-Val. Les travaux consistaient en un ponçage complet + huilage en 2 couches.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La première tranche du renouvellement de l'éclairage public a été réalisée en octobre 2017 par l'entreprise R.L.A. de Kingersheim. Elle consiste au remplacement des lampes à incandescence sur les mâts d'éclairage par des lampes à LED, plus économiques et plus performantes, ainsi que le remplacement des armoires vétustes. A ce jour, 82 lampes ont été changées ainsi que 3 armoires. L'allumage et l'extinction se feront par horloges astronomiques. Entre 23h et 5h, l'intensité lumineuse sera réduite. Cette opération est subventionnée, dans le cadre du TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte), à hauteur de 28 000 €. Une deuxième tranche est prévue en 2018. Sur la photo, la différence entre les deux éclairages est flagrante.

PANNEAU D'AFFICHAGE ÉLECTRONIQUE

Un panneau d'affichage électronique d'informations a été installé à l'entrée du parking en face de la mairie. Il a été financé grâce au bénéfice réalisé par la vente des couronnes et guirlandes de Noël.

ACCESSIBILITÉ DE L'ECOLE ÉLÉMENTAIRE

La loi du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose que tous les établissements recevant du public (ERP) de catégorie 1 à 5, soient accessibles à tous les usagers, quel que soit le type de handicap, avant le 1er janvier 2015.

A ce jour, la majorité des propriétaires et exploitants n'ont pu respecter cette échéance. Pour ce faire, le gouvernement a accordé un délai en contrepartie d'un engagement formalisé dans un agenda d'accessibilité programmé «ADAP».

Le premier bâtiment étant le groupe scolaire, une étude a été faite par le Cabinet d'Architecture HERRGOTT et l'APAVE. Le permis de construire a été validé, les appels d'offres ont été lancés et la première phase se fera pendant les vacances scolaires de février 2018. Les travaux concernent la création d'une 2ème sortie pour la classe à l'étage et l'agrandissement de différents passages et sens d'ouvertures des portes, avec une suite durant les vacances de Pâques, le gros-œuvre et finitions pendant les vacances d'été.

La seconde phase concernera la mise en accessibilité du bâtiment par la création d'une rampe et la construction d'un ajout qui recevra les toilettes pour les personnes à mobilité réduite.

Amis de la Haute Thur

2017 exit, vive 2018.

Pour ce début d'année, le club des Amis de la Haute Thur souhaite à tous les Kruthoises et Kruthois, une bonne année 2018 remplie de joie et d'espérance.

Pendant la trêve hivernale, la plupart de nos activités se passent dans la salle L. Brunn.

En janvier, nous avons fêté la galette des rois ; en février, notre AG ; en mai, le repas de la bonne entente et tous les deux mois, les anniversaires de nos membres.

D'autres mercredis : jeux divers (belote, scrabble, rumikube, loto interne). Ces six premiers mois sont bien remplis.

Pour le 2ème semestre, nous organisons des pique-niques (chapelle St Nicolas, le Sturtz, le lac de Kruth, chez Josiane et Marcel) et pour que les traditions ne se perdent pas, au mois d'octobre, noix, lard et vin nouveau ; au mois de novembre, les décors de Noël pour les bâtiments mairie et église, ainsi que les décors de table de Noël fabriqués par les membres. Et pour finir l'année, notre fête de Noël avec ses cadeaux.

Si l'une ou l'autre de ces activités vous tente, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Contact et renseignements : Suzanne ZIMMERMANN au 03.89.82.27.85 ou auprès d'un de nos membres.

Malheureusement nous déplorons la perte d'une amie, Madame Germaine MULLER qui nous a quittés au mois de mai à l'âge de 95 ans.

Le calendrier du 1er semestre est disponible sur le présentoir de la mairie.

En espérant vous compter un jour parmi nous, recevez, chers Kruthoises et Kruthois, nos vœux de bonheur pour l'année 2018.

Bougeons ensemble

A tous, une très bonne année 2018. Pleine de bonheur, de réussite et de sport !

L'année 2017 a confirmé une nouvelle fois l'envie de nos adhérentes de prendre soin d'elles. Toujours aussi assidues, tout comme les enfants qui attendent à chaque saison très impatiemment la représentation de fin d'année. Rendez-vous d'ores et déjà le mercredi 18 avril à 18 heures pour les applaudir. Merci à toutes les personnes présentes lors de notre dernière édition. Une fois de plus le succès était bel et bien là.

La saison 2017/2018 commence sous les meilleurs auspices avec une belle participation lors de chaque séance. Nous notons également avec grand plaisir l'arrivée d'hommes au sein de l'association. Bravo à eux pour leur belle intégration parmi les adhérentes.

Présente l'année dernière pour préparer son diplôme, Cécilia Vogel revient cette année de janvier à avril 2018 pour des séances de gyms douces axées sur le yoga entre autres. Cette nouvelle activité est ouverte à tous, n'hésitez pas à venir la découvrir à partir du 10 janvier 2018.

Il est également encore temps pour découvrir nos séances de cardio, renforcement musculaire, techniques douces les lundis et jeudis soirs.

Pour tout renseignement, contactez Sonia au 06 30 21 24 70.

Enfin merci aux membres du comité, aux animatrices et aux licenciés qui permettent de faire de «Bougeons Ensemble» une association où il fait bon vivre !

Ski Club Kruth

Rétrospective sur l'année 2017.

L'hiver dernier fut doux et sec, mais les skieurs du Ski Club Kruth ont tout de même assuré bon nombre de sorties. Le désormais traditionnel week-end à Bernex en Haute-Savoie s'est déroulé dans de bonnes conditions et une belle journée printanière et ensoleillée à Melchsee-Frutt, en Suisse, est venue clôturer la saison. Le Mémorial R.Kurtzemann, course de ski alpin catégorie Master, fut organisé au Markstein malgré les intempéries. L'audace des membres du SCK fut soulignée par l'ensemble des coureurs et officiels présents, car de nombreuses courses furent jusqu'alors annulées.

L'hiver a été marqué par la visite de nos amis bréhalais. Une trentaine de jeunes du club de handball de Bréhal et leurs entraineurs et accompagnateurs ont passé une semaine au refuge. Ils ont fait du ski alpin, de la luge et découvert, pour certains, la montagne. Georges et Marie-Alice leur ont cuisiné une choucroute. Ce fut une soirée mémorable, confirmant là une belle amitié qui dure entre les deux clubs. Aussi, nous nous sommes rendus début juillet à Bréhal, pour profiter de la mer, de ses activités et de nos amis normands.

La traditionnelle fête du 1er mai a eu lieu pour le plus grand plaisir des habitués. Elle trouve ses origines au début des années 1960, lorsque nos anciens du club ont acquis la ferme qui est devenue notre refuge. Une grotte avait été érigée par les habitants du Frenz pour remercier la Vierge d'avoir protégé leurs habitations des bombardements lors de la dernière guerre. Ils ont émis le vœu que chaque année une messe soit célébrée devant cette grotte. Et c'est une tradition que chaque Président du club a le devoir de respecter et faire respecter.

L'été a vu le retour de la Fête du bois. Concours de bûcheronnage et animations diverses ont fait vibrer le Frenz au son des tronçonneuses et des scies.

En décembre, le Ski Club s'est déplacé à l'épreuve française du championnat du monde de ski alpin à Val d'Isère.

Pour conclure, on ne peut omettre de citer les résultats de nos champions, tant en ski alpin, qu'en saut à ski ou même en freestyle. Bravo à eux ! Et souhaiter une belle saison hivernale à tous les amoureux de la montagne et du sport… !

Comité d'animation

Le comité d'animation regroupe toutes les associations locales afin d'organiser diverses animations dans le village. Un membre de chaque association et le conseil municipal font partie du comité d'animation. Il ne bénéficie d'aucune subvention et a acquis du matériel qui est prêté aux associations. Les recettes des diverses manifestations sont consacrées à l'amélioration de notre cadre de vie. Par exemple : l'achat de matériel pour la salle St Wendelin (lave-vaisselle, lave-verres, aspirateur, couverts, vaisselle), la construction de l'abri au Strass, la gloriette à la chapelle St Nicolas, l'achat de décors lumineux et de guirlandes électriques pour Noël. Cette année, nous avons financé un panneau électronique d'informations. Cet outil permettra de diffuser toutes les informations utiles aux habitants, il sera un complément au site internet et au bulletin communal.

Le comité d'animation est heureux de pouvoir compter sur l'aide d'un nombre de plus en plus important de bénévoles qui préparent les décors saisonniers, qui travaillent à l'embellissement du village et de ses alentours ou qui s'investissent pour que l'opération «Couronnes et guirlandes» soit un succès.

Si vous souhaitez donner de votre temps, n'hésitez pas à vous renseigner au 03.89.82.28.21 (Sabine GARDNER) ou par mail **comite.animation.kruth@gmail.com** pour avoir plus de détails. Il n'y a pas d'inscription, pas de cotisation, juste le plaisir de se retrouver pour partager des bons moments en participant à l'amélioration de notre cadre de vie.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent pour que nous aimions nous promener dans ce beau cadre. Les membres du comité d'animation vous souhaitent une année 2018 de santé, d'amitiés, de joies petites ou grandes, de tolérance, de respect, d'humanité et de plaisirs simples. Savourez la vie !

Chorale Sainte-Cécile

Nous voici aux portes de l'année 2018. Nous souhaitons à tous beaucoup de paix, d'amour et de santé. Merci à vous qui vous montrez sympathiques et généreux lors de notre quête annuelle. Merci à la municipalité pour son soutien sans faille sous forme de subventions, de mise à disposition de la salle de répétition, de lot pour notre loto.

Malgré le recrutement de 3 nouvelles voix depuis 2015, notre chorale a un effectif de plus en plus réduit. Nous sommes encore **11 choristes et notre organiste.** Nous essayons cependant d'assumer seuls notre rôle pour les messes dominicales ordinaires et les obsèques.

Heureusement, l'entraide entre choristes (surtout avec Oderen) commence à se mettre en place même pour ces messes-là. Les messes festives sont rehaussées par les chorales réunies de Kruth et Oderen rejointes parfois par les choristes d'Husseren.

Globalement en 2017, nous avons chanté lors de :

- 13 messes dominicales ordinaires à Kruth dont celle d'août à la Chapelle Saint Nicolas.
- 7 enterrements, 2 mariages, la messe du 11 novembre.

Avec la chorale d'Oderen (et parfois d'autres choristes encore) nous avons rehaussé de manière festive et à différents endroits : les 3 fêtes patronales de Kruth, Oderen, Wildenstein, la messe des Rameaux, la messe du Jeudi Saint, de Pâques, du 1er Mai au Frenz, la 1ère Communion des enfants de Kruth, Oderen, Wildenstein, la messe de Pentecôte, de la Toussaint, de la Sainte Cécile, du jour de Noël.

En outre, nous avons interprété quelques chants lors de la bénédiction des cors au rassemblement international de Cors des Alpes au Parc de Wesserling, ainsi qu'à une cérémonie du souvenir à la chapelle Saint Bernard du Maréchal De Lattre de Tassigny à Wildenstein.

On remarque que le travail ne manque pas et demande aussi de nombreuses répétitions qui ont lieu **tous les mercredis de 20h à 22h** sauf en janvier, juillet et août. Si vous aimez chanter, nous vous accueillons avec grand plaisir.

Pour tout renseignement, s'adresser à Martine GONKEL-5a, rue du Buhl - KRUTH

Tél : 06 88 13 49 87 - Mail : martine.gonkel@wanadoo.fr

Galerie des Sabots

L'Association «La Galerie des Sabots» vous présente ses meilleurs vœux au seuil de l'année nouvelle !

La Galerie des Sabots vous propose de visiter une exposition de sabots anciens restaurés et décorés avec doigté et imagination sous différents aspects : ainsi nous avons l'occasion d'entrer dans l'atelier d'un artisan, de découvrir un paquebot, d'approcher des animaux, de contempler des paysages, sans oublier l'illustration des arts anciens et précurseurs de nouvelles technologies, ni l'évocation de pratiques sportives et celui des fêtes religieuses et autres événements qui ont marqué notre histoire et celle de notre vallée.

La Galerie des Sabots offre l'opportunité d'interroger notre curiosité et d'éveiller en nous des souvenirs et des idées très variées quel que soit notre âge.

L'année 2017 a été marquée par la journée «Portes Ouvertes» au mois de mai et par le vide grenier organisé en juin. La Galerie des Sabots circule en cours d'année sous forme de stands, soit dans les magasins, soit lors de manifestations ponctuelles et régionales. Ainsi, il y a eu trois expositions dans le Bas-Rhin. Lors des fêtes, il y a possibilité d'acquérir des sabots en chocolat.

Les dons récoltés sont destinés aux Serviteurs des Pauvres du Pérou via le Correspondant Francophone de l'Abbaye Notre-Dame de Fontgombault (36220).

Accueil toute l'année sur rendez-vous au 06 68 39 60 98 ou 03 89 82 27 30 ou à l'occasion de la journée «Portes Ouvertes» le 8 mai 2018 de 9h à 18h ainsi qu'au vide grenier le 9 juin 2018 de 14h à 20h et le 10 juin 2018 de 8h à 18h.

Donneurs de sang

Donnez du sang

Donnez maintenant

Donnez souvent

Le don de sang est un acte indispensable, solidaire, anonyme et sécurisé.

Vous qui êtes en bonne santé et qui avez entre 18 et 71 ans, vous souhaitez donner pour la 1ère fois un peu de votre sang et un peu de votre temps pour sauver des vies et soigner des malades.

Ces informations sur le don du sang vous concernent donc.

Chaque année un million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. Or, il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain. Les donneurs de sang sont donc indispensables.

Comme les produits sanguins ont une durée de vie limitée, l'Etablissement Français du Sang doit trouver et accueillir des milliers de donneurs de sang tous les jours pour faire face aux 10 000 dons de produits sanguins nécessaires par jour. En Alsace il en faut près de 600 !

Quelques idées reçues à combattre

« Je n'ai pas le temps »

Le prélèvement lui-même ne dure que 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien préalable avec le médecin, puis le temps de repos et de collation, le don de sang prend environ 45 minutes de votre temps.

« J'ai peur de l'aiguille et de la piqûre »

Personne n'aime les piqûres mais le don de sang ne fait pas plus mal qu'une prise de sang. Ce geste est pratiqué par un(e) infirmier(e) qui a été spécialement formé(e).

« Il faut être à jeun pour donner son sang »

Au contraire, il faut avoir mangé avant de donner son sang afin de diminuer les risques de malaise. Cependant, il vaut mieux éviter les aliments trop gras et les boissons alcoolisées.

« Il y a déjà assez de donneurs »

Comme les besoins augmentent toujours à cause du vieillissement de la population, des nouveaux traitements, des catastrophes naturelles ou des accidents… l'EFS recherche en permanence de nouveaux donneurs. Pour le don de sang, les donneurs du groupe O sont les plus recherchés et pour le don de plasma, ce sont les donneurs du groupe AB.

« Il existe des risques de contamination »

Donner son sang ne présente pas de risque de contamination. Le matériel de prélèvement utilisé est stérile et à usage unique et le don est pratiqué par un personnel médical expérimenté.

« Je serai fatigué(e) après avoir donné mon sang »

Chez une personne en bonne santé, le don n'entraîne, dans la plupart des cas, aucun effet secondaire. La quantité de sang prélevée représente moins de 10 % du volume total de sang de l'organisme. Par ailleurs, l'organisme régénère rapidement le volume prélevé. Après le don, une collation est offerte aux donneurs pour faciliter leur récupération. Ils peuvent ensuite retourner à leur quotidien tout en évitant les efforts physiques violents.

« Je n'ai pas d'endroit à proximité pour donner mon sang »

Voici les dates de nos prochaines collectes :
- **vendredi 23 février 2018 à FELLERING**
- **vendredi 27 Avril 2018 à KRUTH.**

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité - A bientôt et merci pour votre générosité !

Le nouveau président de l'Amicale des Donneurs de Sang de Fellering-Oderen-Kruth-Wildenstein est Freddy Gilck.

Musique Municipale

Tous les membres de la musique municipale de Kruth vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018. Qu'elle soit parsemée d'éclats de joie, de pétales de bonheur en famille, et qu'elle soit éclairée par l'étincelle de l'amitié et de la prospérité.

L'année 2017 a été riche en événements divers pour la musique. Notre saison musicale a débuté par la traditionnelle quête du 1er mai, où les airs de la musique ont résonné dans tout le village, malgré la pluie. Vint alors le concert de printemps du samedi 10 juin à la salle Saint-Wendelin. Ce fut encore là une occasion de partager notre musique avec le public. Toujours au mois de juin, le 23, nous avons enchaîné avec la fête de la musique sous le préau de la cour des écoles : il s'agit là d'un moment convivial où les villageois se retrouvent pour discuter, accompagnés par nos airs musicaux. Puis, le 13 juillet lors de la fête tricolore, nous avons emmené petits et grands à travers les rues du village. Au mois d'août nous avons eu le plaisir de jouer pour un musicien qui soufflait ses 60 bougies : Gilbert Briot dévoué à la musique depuis de nombreuses années. Par la suite, le 15 octobre fut marqué par la messe de la fête patronale qui s'est vue étoffée par les chants de la chorale mais aussi par les morceaux interprétés par notre harmonie. Toujours au mois d'octobre, nous sommes allés jouer pour un ancien tubiste apprécié de tous : Aimé Arnold, qui a fêté cette année ses 85 ans. Un honneur et une fierté pour nous jeunes et moins jeunes de jouer pour ce vétéran qui a dévoué 62 ans de sa vie à la musique ! Merci à lui ! Enfin, vint le 11 novembre, où les musiciens ont bravé la pluie pour être présents aux commémorations : malheureusement la pluie fut telle que nous n'avons pu tous jouer ; uniquement les cuivres ont entonné la Marseillaise et la sonnerie aux morts. Enfin, cette année s'est terminée en apothéose avec le concert du 25 novembre à l'église en compagnie des Barg Alm Krainer qui nous ont fait le plaisir d'animer la seconde partie de la soirée. Ce fut un beau moment où les deux ensembles ont pu partager leur amour de la musique avec les nombreux auditeurs présents.

Cette année, nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir depuis peu dans nos rangs un nouveau musicien : Jérémy Guidoum au baryton. Ce dernier s'est très vite intégré à l'harmonie.

En 2018, nous serons, comme toujours fidèles au poste. Cette année à venir sera axée autour de trois grands moments pour notre harmonie. Tout d'abord le concert du mois d'avril à Kruth avec l'harmonie d'Urbès. Cela sera encore l'occasion de faire de belles rencontres et de se réunir pour une passion commune : la musique. Suivra la fête de la musique au mois de juin. Enfin, le troisième grand moment sera notre concert annuel du samedi 24 novembre, où nous espérons à nouveau vous voir nombreux. Cette année 2018 sera également une année pleine de préparatifs, puisque nous préparerons la grande fête de la musique qui se tiendra en juillet 2019.

Pour terminer, la musique municipale souhaite remercier la commune pour son investissement et son appui ainsi que vous, chers villageois, pour votre soutien et votre présence indéfectible que ce soit lors de la quête ou lors des différentes manifestations. Une musique sans auditeur ne serait rien. Mille mercis !

Association de Théâtre Alsacien de Kruth

Une nouvelle année s'ouvre devant nous et avec elle une nouvelle pièce de théâtre qui vous sera présentée au foyer Saint Wendelin en mars 2018 « So, jetz han mir d'r Salad !». L'ATAK se fera un plaisir de vous accueillir lors de ses représentations et espère, comme pour les années passées, vous faire vivre une agréable soirée (voir planning en fin de bulletin «Vos rendez-vous»).

Mehr gan eijer rendez-vous fer im Mârz, choisiera eijer scho a datum us. A s'ich mit a grossa Freid as mehr eijer wieder empfanga.

Mehr winscha eijer oï viel Glick und Gsundheit in dam neije Johr.

Il y a 45 ans, le FC Kruth

Rappelez-vous, c'était en 1972.

En moins de 4 mois, le club de football était sur orbite. Il a débuté en championnat de division IV, fin août 1972, contre le FCM ! Un dur morceau en guise de première…

Mais comment s'est faite cette subite implantation du ballon rond dans l'arrière vallée de la Thur ?

C'est à l'initiative de Maurice SIFFERLEN et avec l'aide de son patron mulhousien, Gilbert FROMM, qu'a été décidée la création du club et son affiliation auprès de la LAFA (Ligue Alsace Football Association).

Firent partie du comité :

- Raymond BISCHOFF, Président,
- Gilbert FROMM, Président d'honneur,
- Maurice SIFFERLEN, secrétaire,
- Emile GRUNENWALD, trésorier,
- Antoine BLUNTZER, Arsène FLIELLER, François MARTIN, Werner GERTSMANN, Jean-Claude GOMENGINGER et Jean-Louis GRUNENWALD.

D'autres bonnes volontés avaient entre-temps rejoint le club :

- Jean-Paul HALLER,
- Pierre ZWERGER,
- Gilbert BLUNTZER,
- Auguste WESTRICH,
- Joseph SCHOFFE,
- Jean-Marie GOLLY,
- et aussi Jean MARTIN qui mit toute son énergie pour obtenir l'appui de la commune.

Raymond BISCHOFF, Président, établi commerçant à KRUTH a fortement contribué à porter l'enfant sur ses fonds baptismaux et lui a fait faire ses premiers pas.

15 seniors du cru et autant de cadets, minimes ont pris licence. Seul apport de l'extérieur, un quarteron de néophytes de MOLLAU et 2 joueurs expérimentés originaires de la vallée. Le capitaine fut Jean-Claude GOMENGINGER, ancien junior de HAGENAU, marié et habitant à KRUTH. Mais ce n'était pas parti pour autant. Il a fallu trouver un terrain, troquer des parcelles avec l'aide municipale, confectionner les poteaux de but, aménager le tout. Couper du bois en forêt en catastrophe, pour en faire des mains-courantes, autrement pas de feu vert pour jouer au championnat. Puis encaisser les cotisations pour acheter les équipements (blanc-blanc, les moins chers), l'accueil de la population kruthoise a été satisfaisant. KRUTH s'éveille au sport collectif. N'y avait-il pas déjà 180 spectateurs payants lors du 1er match ?

Le club a également pu compter sur l'appui des municipalités respectives, des maires, Messieurs BONN, REBISCHUNG et WALGENWITZ.

A été mis à la disposition du club, un ancien bâtiment communal qui abritait une usine à proximité du stade. Ce bâtiment a été rénové par le club en «club house» et inauguré lors du 10ème anniversaire en présence de nombreuses personnalités.

Dates importantes du club :

- 1974 : l'équipe accède à la division III
- 1976 : inauguration du nouveau «Stade de la Thur»
- 1980 : l'équipe accède à la division II

• 1982 : inauguration du club house pour le 10ème anniversaire du club. Année faste, l'équipe manque deux fois de justesse la montée en division I.

16ème de finaliste de la coupe d'Alsace
Vainqueur de la coupe du Crédit Mutuel devant HIRTZFELDEN (DH)

• 1983 : construction d'une passerelle sur la Thur reliant le club house au stade, réalisée par les membres, travaux dirigés par Jean-Marie DIFFOR et Arsène FLIELLER

• 1984 : le FCK créé le challenge de la Haute-Thur Pierre EGLER, Conseiller général et Président du district de Saint-Amarin.

Ses Présidents :

• Raymond BISCHOFF de 1972 à 1979

• Maurice SIFFERLEN de 1979 à 1992

• Jean-Marie DIFFOR de 1992 à 2003

• Thomas ZIMMERMANN depuis 2003

Actuellement, le club évolue en entente avec ODEREN.

Autre point fort du FCK, LE CARNAVAL

C'est en 1973 que le FCK décide d'organiser à Kruth, des bals de carnaval. Cette entreprise connut immédiatement une réussite exceptionnelle, qui a valu à Kruth d'être un haut lieu des soirées carnavalesques animées par les meilleurs orchestres de la région. Un succès fou, fou, fou qui a drainé dans le haut de la vallée, un nombre impressionnant d'amateurs de folles soirées d'amusements, de danses et de rencontres. Il s'avéra souvent difficile de trouver une place sous l'immense chapiteau, mais assis ou debout, quelle importance lorsqu'on désire s'amuser !

Cette fièvre carnavalesque a eu un écho jusqu'à Paris et c'est une équipe de Radio France Inter, pour son émission «Inter Danse» qui a fixé le cap sur Kruth le 2 mars 1981 pour l'enregistrement d'une folle nuit du «Rosenmontag», bal animé par le réputé orchestre colmarien Hubert BANNWARTH. Kruth aura donc eu droit aux ondes nationales le 15 mars 1981 !

Debout, de gauche à droite :
Werner Gerstmann, dirigeant. Antoine Bluntzer, Roland Keller, Jean-Claude Gomenginger, Christian Jeandenans, Daniel Andrès, Mohammed Drioueche, François Martin et Arsène Flieller, tous deux dirigeants ;
accroupis : Maurice Sifferlen, Claude Riethmuller, Vincent Gutmann, Yvan Gardner, Jean-Luc Chatelain, Jean-Marie Plumé.

Arrêt sur images

Sortie des élus

Exercice des sapeurs-pompiers

Concours de belote

Cérémonie du 11 Novembre

Remise d'un tableau
offert par M. Paul Winter

Talents kruthois

Beaux légumes du jardin de Kruth

Arrêt sur images

Réfection du carrelage à l'église

Lauréats au concours de tir à l'arc

Valérie et Anne-Marie à l'arrosage

Jour de la nuit

Fête du bois

Messe de la Saint-Christophe

L'ECHO DE LA RÉSERVE

Réserve Naturelle
MASSIF DU GRAND VENTRON

Le Grand Tétras ou coq de Bruyère

Espèce emblématique des forêts vosgiennes, elle se fait aujourd'hui si discrète que certains tendent à penser qu'elle a disparu. Retour sur sa situation dans la Réserve Naturelle…

Le massif du Grand Ventron présente un enjeu important pour la préservation de cette espèce puisqu'il constitue un des trois noyaux de la population du massif vosgien.

Pour connaître l'état de la population, différents suivis sont réalisés : *suivi au chant, recherche de traces et de crottes, étude génétique, suivi par pièges photographiques*. Ainsi, on peut savoir que les effectifs sont en baisse ces dernières années, à l'échelle de la Réserve mais également à l'échelle du massif vosgien. **Dans la forêt communale de Kruth, la présence de l'espèce est chaque année confirmée.**

Ces résultats confortent la nécessité de prendre des mesures en faveur de cette espèce et suppose que chacun des acteurs du territoire s'implique pour sa préservation. Ainsi, différents efforts sont faits, en matière de :

- **Gestion forestière** : application d'une sylviculture particulière, travaux d'amélioration des habitats naturels, intervention pendant la période moins sensible du 1er juillet au 30 novembre
- **Chasse** : intégration de clauses particulières dans les baux de chasse
- **Organisation des fréquentations** : mesures prises pour assurer la quiétude (absence de dérangement) de la faune sauvage : **réglementation du « hors-sentier » du 1er décembre au 30 juin**, itinéraires alternatifs pouvant être proposés de manière saisonnière dans certains secteurs…

Ces efforts sont surtout concentrés durant la période dite « sensible », durant laquelle la quiétude vis-à-vis de la faune sauvage est primordiale. Cette période, identifiée du 1er décembre au 30 juin, correspond à :

- la période hivernale : durant laquelle la faune sauvage est vulnérable : manque de nourriture, dépenses énergétiques importantes (froid, déplacements difficiles dans la neige)
- la période printanière : période de reproduction et d'élevage des jeunes

Pour participer à la préservation du Grand Tétras et de la faune sauvage de manière générale, merci de respecter la réglementation du site.

* Le **Comité Consultatif** regroupe l'ensemble des acteurs de la Réserve Naturelle :

- *les élus des communes concernées,*
- *les services de l'État (Sous-Préfet, Conseils Départementaux, DDT, DREAL…)*
- *les propriétaires,*
- *des usagers, des associations (chasseurs, Club Vosgien, association de protection de la Nature…)*

Il est chargé de suivre et d'évaluer la gestion de la Réserve et d'exprimer un avis sur toute décision la concernant.

Évolutions réglementaires dans la Réserve Naturelle :

Le 22 juin dernier, le Comité Consultatif * de la Réserve s'est prononcé favorablement pour faire évoluer la réglementation concernant :

✓ La pratique du hors-sentier : pour renforcer la quiétude sur le territoire de la Réserve.

➔ **Dorénavant, du 1er décembre au 30 juin de chaque année, la découverte de la Réserve se fera uniquement à partir des sentiers balisés « Club Vosgien » et des voies ouvertes à la circulation des véhicules.** Ce, quel que soit le mode de déplacement : à pied, en raquette, à ski…

✓ La cueillette de la myrtille : pour une clarification et une harmonisation des conditions de cueillette.

➔ **La cueillette de la myrtille reste autorisée mais est dorénavant limitée à 3L/jour/personne et sans utilisation du peigne.**

Réserve Naturelle
MASSIF DU GRAND VENTRON

Carte des itinéraires autorisés pour la circulation des personnes pendant la période du 1/12 au 30/06

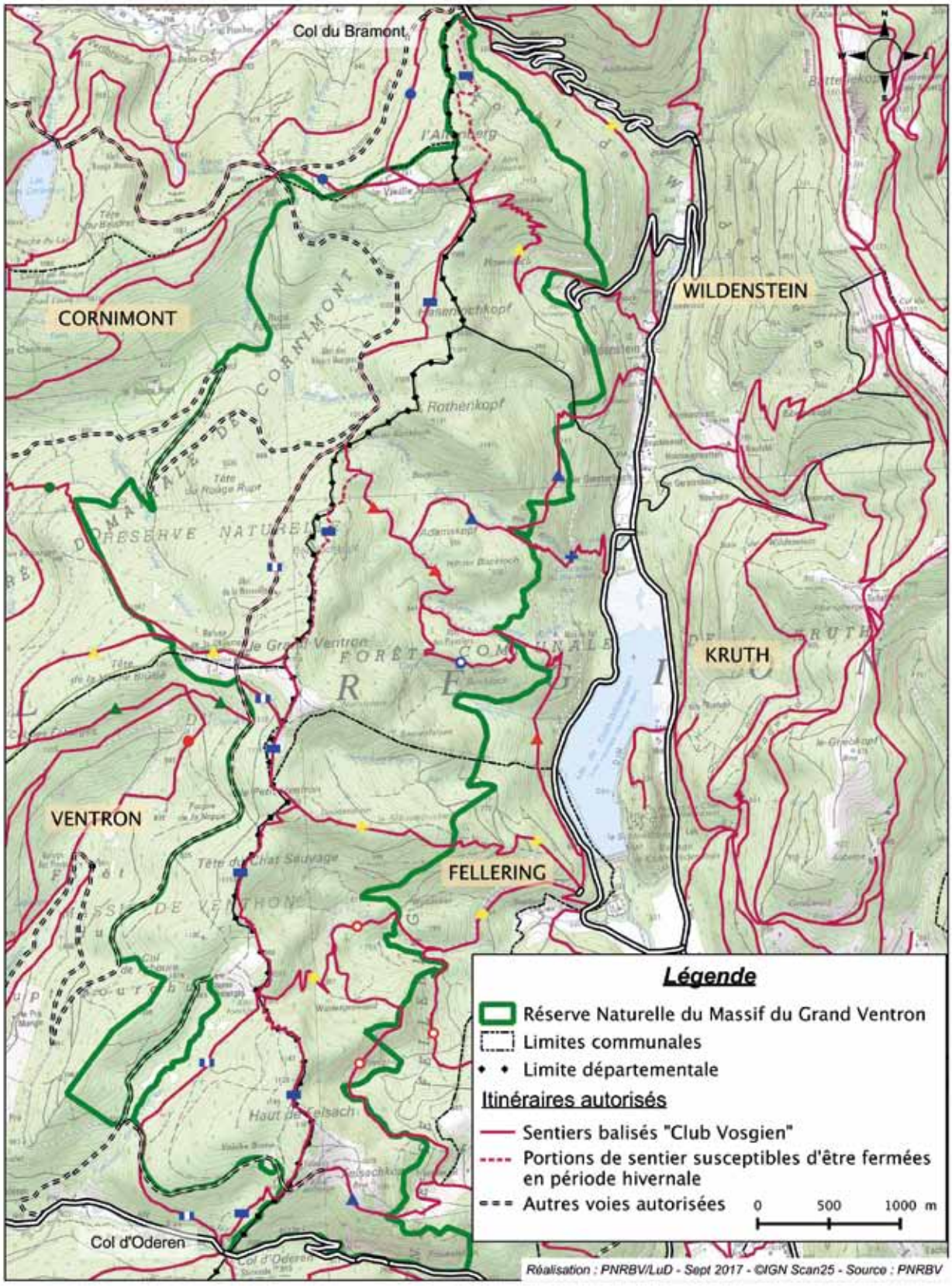

Contact : Lucile DEMARET, l.demaret@parc-ballon-vosges.fr ou 03 89 82 22 10

Connaissez-vous la médiathèque ?

Vous y trouverez des livres, CD, DVD et magazines pour tous les âges : enfants, ados et adultes. 21 000 documents sont disponibles au prêt, ainsi que 4 liseuses préchargées de documents. Elle propose un rayon spécialisé «Jardin» pour les adultes mais aussi la jeunesse. 4 postes informatiques sont à votre disposition pour accéder à Internet.

Toute l'année,

- des animations gratuites, diversifiées, pour tout public (spectacles pour enfants, adultes ou public familial, concerts, expositions, ateliers créatifs, club lecture, conférences, manifestations…). En 2017, environ 80 actions ont été proposées sur une cinquantaine de dates.
- des accueils scolaires : 35 classes des écoles de la vallée accueillies en 2017, soit presque 700 enfants de classes maternelles et élémentaires.
- des actions à l'extérieur : par exemple consultation de livres à la piscine pendant l'été, stand de présentation lors du Troc Jardin ou de la Fête du Potager.

Profitez-en pour venir la découvrir avec vos enfants : l'abonnement est gratuit jusqu'à 16 ans !

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h - 19h / Mercredi : 10h - 12h -- 15h - 18h
Vendredi : 15h - 18h / Samedi : 10h - 17h

Dimanche (Généralement le 1er du mois ou en cas d'animation au Pavillon) : 10h - 12h -- 14h - 17h.

Coordonnées :

Médiathèque L'Etoffe des Mots - Parc de Wesserling
Le Pavillon des créateurs - 5 rue des Fabriques
68470 FELLERING – Tél : 03 89 39 64 00
Site Internet : www.mediatheque-valamarin.fr

La médiathèque est un service de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

L'Étoffe des Mots
Vallée de Saint-Amarin

Signalement Tique

Contribuez à la prévention de la maladie de Lyme : participez à la recherche !

Une maladie fréquente et encore mal connue :

La tique est le deuxième vecteur de maladies pour l'Homme, après le moustique. Elle est capable de transmettre des bactéries ou virus responsables de maladies potentiellement graves telles la maladie de Lyme et l'encéphalite à tiques. Une étude conduite en Alsace sur 2014/2015 (étude ALSA(CE)TIQUE) a permis de recenser 2 200 cas. Selon cette étude, la forêt n'est pas le seul lieu où sévit la tique : 30% des morsures ont lieu dans les jardins privés ou parcs publics !

Un mode innovant de prévention :

Les chercheurs proposent aux volontaires de participer à l'effort de recherche pour la lutte contre les tiques et les maladies qu'elles transmettent : pour cela, un site web et une application smartphone appelée «Signalement-Tique» ont été développés par les scientifiques. Cette application permettra ainsi, grâce à tous ceux qui souhaitent y participer, de récolter de nombreuses informations.

Signaler, pour quels bénéfices ?

Le signalement est facile : il suffira d'indiquer où et quand soi-même ou son animal domestique a été piqué, éventuellement en transmettant une photo. Un tel recueil de données permettra sans nul doute d'améliorer la connaissance, le diagnostic et la prévention des maladies transmises par les tiques !

Pour participer à Signalement-Tique :

- Télécharger l'application Signalement-Tique sur Playstore
- Télécharger l'application Signalement-Tique sur Appstore

et pour en savoir plus :

Dossier de presse INRA : tiques, maladies...

Santé publique France : Dépliant 2017 : maladie de Lyme et prévention des piqûres de tiques.

Prévention : se référer à notre bulletin communal de juillet 2017...

Remerciements cycles et solidarité

Vous avez accepté d'insérer dans votre bulletin municipal mon article concernant l'action de solidarité à laquelle je contribue dans le Haut-Rhin et je vous en remercie.

Grâce à ce geste, j'ai récupéré une bonne centaine de vélos. Les membres de l'association et les lycéens du Lycée Emile MATHIS de Schiltigheim, leur ont redonné une seconde vie. Certains d'entre eux sont déjà aux Philippines depuis octobre dernier et les autres iront en 2018 au Laos. Vous pouvez suivre notre action sur notre site : **http://cyclesetsolidarite.org/**.

Je reconduis en 2018 la même action.

Merci de votre aide si précieuse.

Didier MAQUIN

Médiabus en 2018

En 2018, le Médiabus s'arrêtera le 4ème samedi du mois de 10h45 à 12h00 devant l'école élémentaire les :

27 janvier	23 juin
24 février	22 septembre
24 mars	27 octobre
28 avril	24 novembre
26 mai	22 décembre

Les prêts sont gratuits, les documents peuvent être empruntés durant 1 mois, renouvelable une fois.

Prime pour l'isolation de vos combles perdus

Cette prime isolation est une subvention mise en place par l'État et elle permet d'isoler les combles perdus pour 1 euro symbolique. (Combles perdus : espace non aménageable entre le toit et la pièce la plus haute de la maison).

Pour en bénéficier il faut remplir plusieurs conditions :

- Les travaux doivent avoir lieu sur la résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans.
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu.
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour les travaux.
- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants :

Nombre de personnes composant le ménage	Habitation en province	Habitation en Ile de France
1	14308 €	19308 €
2	20925 €	29066 €
3	25166 €	34906 €
4	29400 €	40758 €
5	33652 €	46630 €
Par personne supplémentaire	4241 €	5860 €

Le test d'éligibilité peut se remplir en ligne à cette adresse : https://**www.prime-isolation.fr/**

Ne pas stationner sur le trottoir

Les trottoirs sont faits afin que les piétons puissent se déplacer en toute sécurité. Malheureusement, nous constatons que trop souvent des voitures y stationnent, obligeant les personnes à se déporter sur la chaussée.

En accord avec la gendarmerie, nous vous rappelons que les arrêts momentanés sont tolérés. Cela permet des stationnements ponctuels à proximité de son habitation. Mais le stationnement pour toute une journée ou pour toute une nuit est interdit.

Alors que faire ?

- Une première solution est de créer, sur sa propriété, un espace permettant de stationner, quitte à supprimer peut-être une partie d'espace vert où de créer une ouverture sur le muret délimitant son terrain. (En bordure d'une route départementale, cela nécessite une autorisation).
- Une seconde solution, quitte à marcher pendant quelques minutes, est d'utiliser pour le stationnement le parking public le plus proche.

Une campagne d'information et de sensibilisation sera menée en février 2018 auprès des propriétaires qui ont l'habitude de stationner leurs véhicules sur le trottoir. A partir du mois de mars 2018, la gendarmerie verbalisera les contrevenants.

Journée citoyenne

Compte tenu du succès rencontré lors de la deuxième journée citoyenne, les élus ont souhaité organiser une troisième édition. Elle aura lieu le samedi 26 mai 2018. Vous pouvez d'ores et déjà nous faire parvenir vos propositions de chantiers. Elles seront étudiées par les commissions travaux et service à la population.

Téléphone : 03 89 82 28 21
ou mail : mairie.kruth@orange.fr

Transfert du Service des Impôts de Saint-Amarin

A partir du 1er janvier 2018, la mission de recouvrement des impôts des particuliers, actuellement assurée par la Trésorerie de Saint-Amarin, sera transférée vers le Service des impôts des Particuliers (SIP) de Thann.

L'usager trouvera donc en un seul lieu un interlocuteur fiscal unique, autant pour le calcul que pour le paiement de l'impôt. La Trésorerie de Saint-Amarin continuera cependant à assurer la tenue de la comptabilité des communes.

A noter que ce transfert ne concerne que l'impôt sur le revenu ; le recouvrement des redevances et impôts locaux de type redevance pour les ordures ménagères, continue à être assuré par la Trésorerie de Saint-Amarin.

Certes c'est un moindre mal, mais nous ne pouvons, encore une fois, que regretter ce type de délocalisation des services publics qui s'amenuisent de jour en jour dans notre vallée.

Déjections canine, crotte ça suffit !

Nous sommes conscients que vos animaux font leurs besoins où ils peuvent. Ce qui est incivil, c'est de laisser traîner ces déjections. Les ouvriers qui entretiennent les espaces verts se font éclabousser régulièrement en passant la débroussailleuse et nous vous laissons imaginer ce que cela peut donner. Il y a aussi des maîtres qui laissent leur chien faire leurs besoins au cimetière !

Il existe toutes sortes de moyens de ramasser ces déchets. Utilisez-les et soyez respectueux des personnes qui essayent de garder le ban communal de Kruth propre.

Merci pour vos efforts !

SEANCE 28 AOUT 2017

ACTUALISATION DE LA « DIRECTIVE TETRAS »

La nouvelle Directive Tétras reprend en tous points les mesures du guide de sylviculture et de Natura 2000 déjà mises en place sur la commune de Kruth.
Les mesures s'appliquent déjà, sauf sur un point qui nécessite l'approbation du Conseil municipal, à savoir, pour les Zones d'Action Prioritaire «moins sensibles au dérangement», «pas de restriction concernant la période de réalisation des martelages, coupes, exploitations de produits accidentels et travaux forestiers, sauf exception».
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'approuver la Directive Tétras 2016 et de la mettre en application dans la forêt communale.

CHASSE : LOT COMMUNAL N° 2 : NOUVEAUX PARTENAIRES

La société de chasse du Schafert demande l'inscription de trois nouveaux candidats comme partenaires.
Après présentation des documents et délibération, le Conseil municipal marque son accord pour ces trois nouveaux candidats : M. Bruno DE WECK, Mme Aurélie SCHENK et M. Dominique STOECKLIN.

COMMANDE GROUPEE DE SAPINS DE NOEL

La commune propose une commande groupée de sapins de Noël pour couvrir les besoins des habitants. Les élus acceptent l'offre faite par Pépinières Paysages Tschirhart de Guewenheim. Les tarifs sont identiques à ceux de l'année passée, ils sont approuvés par tous les élus.

ANIMATION : « JOUR DE LA NUIT »

L'édition 2017 du «Jour de la Nuit» aura lieu le 14 octobre 2017. Il sera proposé aux habitants du village mais aussi de la haute-vallée de la Thur, une rencontre dans le jardin-nature situé à l'arrière de la salle Saint-Wendelin. Toutes les lumières seront éteintes, une conteuse, accompagnée d'une harpiste, emmènera le groupe en divers endroits du jardin et présentera chaque fois un ou plusieurs contes. Le Pays Thur Doller a accepté de prendre en charge une prestation d'animation à hauteur de 250 €.
Après en avoir débattu, les élus approuvent les propositions et le coût.

AFFAIRES SCOLAIRES : UN FRUIT POUR LA RECRE

Lors de la séance du 6 juillet 2015, le Conseil municipal a décidé d'adhérer à l'opération «un fruit pour la récré» pour l'école élémentaire. Co-financé par l'Union Européenne à hauteur de 76 % en 2015, mais basé sur un forfait en 2017, ce programme est ouvert à tous les établissements scolaires et vise à encourager la consommation supplémentaire de fruits et de légumes. Pour l'année scolaire écoulée, les enseignantes ont relevé une nouvelle fois l'aspect positif de cette action. Elles proposent de la reconduire en 2017/2018. Les conditions matérielles et financières restent identiques.
Le Conseil municipal, après délibération, vote cette proposition à l'unanimité, décide d'adhérer pour la troisième année consécutive à cette action et demande les subventions s'y afférent.

DEMANDES DE SUBVENTION OU DE PARTICIPATION

Deux demandes de subvention sont acceptées, l'une pour le Ski-Club Kruth et l'autre pour les Amis de la Haute-Thur.

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2017

INVESTISSEMENT 2017 : PANNEAU D'INFORMATION

Dans le budget primitif 2017 est prévue l'acquisition d'un panneau d'information lumineux. Le dispositif a été souhaité par les bénévoles qui chaque année confectionnent guirlandes et couronnes. Ces décors embellissent le village durant la période de Noël.
La commission « Environnement et travaux » propose que ce panneau d'information soit fixé au niveau du parking, en face de la mairie et de l'école. Diverses entreprises ont été contactées pour cette acquisition dont les informations seront pilotées directement par le secrétariat de la mairie, par informatique.
L'offre la plus intéressante émane des Etablissements Lumiplan de Saint Herblain (44800).
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'acheter ce panneau d'information lumineux auprès des Etablissements Lumiplan de Saint Herblain pour un coût de 9 990 € HT, soit 11 988 € TTC.

DENEIGEMENT HIVERNAL 2017-2018

Depuis 9 ans ce sont les établissements NACHBAUR et Fils de Kruth qui déneigent, gravillonnent et salent, si

nécessaire, les routes du Frenz. Ils interviennent aussi, en cas de besoin, dans d'autres rues du village.
Après avoir sollicité des entreprises pour ce travail, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, pour l'hiver 2017/2018, de retenir les établissements NACHBAUR et Fils.
L'entreprise NACHBAUR et Fils garantit en outre que la commune de Kruth sera prioritaire par rapport à d'autres clients. En ce qui concerne la fourniture, la livraison, l'entreposage et le chargement pour le salage et le gravillonnage, ce sont aussi les offres des Etablissements NACHBAUR et Fils qui sont retenues par le Conseil municipal.

ECOLE ELEMENTAIRE : TRAVAUX D'ACCESSIBILITE ET DE MISE EN CONFORMITE

Le projet d'adjonction qui a été présenté et approuvé par le Conseil municipal ce printemps a été pris en compte au budget primitif 2017 et une subvention a été sollicitée par le biais du «Fonds de soutien à l'investissement public local».
Le dossier administratif a été élaboré par le cabinet d'architecture Stéphane HERRGOTT de Mulhouse et transmis pour instruction au service urbanisme, à la commission d'accessibilité et au SDIS. Le service d'incendie et de secours n'a pas validé le projet et a imposé des travaux supplémentaires liés au fait qu'il existe une troisième salle de classe à l'étage : la création d'issues de secours.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- retient le projet architectural présenté pour la mise en conformité de l'école élémentaire,
- approuve le coût prévisionnel des travaux de 108 784 € HT,
- approuve le taux de rémunération pour la maîtrise d'œuvre confiée à Monsieur Stéphane HERRGOTT,
- charge Monsieur le Maire de lancer la consultation des entreprises selon la procédure des marchés publics.

DEMANDE DE LOCATION D'UN TERRAIN COMMUNAL

En date du 22 août dernier, Monsieur Bernard ZSCHERNIG a demandé à louer un terrain communal en vue de le nettoyer et de le pâturer. Il s'agit d'une partie de la parcelle 61, section 23 d'environ 3,8 hectares.
Un plan visualisant le terrain concerné est présenté aux élus et après discussion, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de louer à Monsieur Bernard ZSCHERNIG une partie de la parcelle communale cadastrée section 23, parcelle 61 de 3,8 hectares.

LOCATION DE LA SALLE SAINT-WENDELIN

Vis Ton Temps Libre
Valérie GACOIN, présidente, souhaite louer la salle Saint-Wendelin pour diverses animations à venir.
Après avoir vérifié la disponibilité de la salle et en fonction des réservations déjà enregistrées, le Conseil municipal décide de répondre favorablement à la demande.
Les élus décident aussi de débattre des subventions aux associations lors des orientations budgétaires 2018 afin de trouver un moyen d'apporter une aide supplémentaire à toutes celles qui s'investissent dans la vie locale.

FETES DE NOEL

1. Noël des écoliers
Cette année, sur demande des enseignantes, il est proposé qu'il y ait de nouveau un livre pour chaque enfant. Le cadeau serait donc constitué d'un livre et d'une friandise en chocolat d'une valeur d'environ 14 € par élève. A l'unanimité, le Conseil municipal approuve et valide cette proposition.
Si les parents souhaitent cette année encore organiser un goûter de Noël, la commune financera le lait, le chocolat. Les «mannalas» seront offerts par l'Auberge du lac de Kruth.

2. Noël des aînés
Les élus décident, à l'unanimité, de reconduire la fête de Noël de nos aînés le dimanche 17 décembre. Cette année, la classe 1950 s'ajoutera aux invités puisqu'il a été décidé de passer progressivement à 70 ans pour l'accueil des aînés.
En 2017, le repas sera confectionné par l'Auberge du lac.

RECEPTION DU NOUVEL AN

Sabine GARDNER, adjointe, propose que cette réception soit organisée selon la même formule que l'année dernière. Ainsi, il est convenu que :

- les invitations s'adresseront à chaque fois au couple,
- les entreprises ayant travaillé pour la commune en 2017 se joindront aux élus, au personnel, aux mondes

associatif, forestier, scolaire, paroissial, aux bénévoles qui œuvrent pour la commune,
- une rétrospective de l'année 2017 sera faite sous forme d'un diaporama préparé par Jean-Paul HALLER, adjoint,
- la réception aura lieu dans la salle Saint-Wendelin le dimanche 7 janvier 2018.

Pour les cadeaux, c'est la commission, en tenant compte des réceptions précédentes, qui choisira en fonction des personnes mises à l'honneur et aussi de leur âge.

CONVENTION POUR DES TRAVAUX PATRIMONIAUX DANS LA RESERVE NATURELLE

Pour 2017, c'est l'îlot Life de la parcelle 50 et la parcelle 44 qui sont concernés. Il s'agit de travaux d'abattage, de création de clairières, de dégagements de myrtilliers et de débusquage de produits en dehors des clairières. Le montant prévisionnel des dépenses est de 12 000 € HT et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, pour encourager et accompagner ces travaux, propose une participation financière de 9 600 €.
A noter que le montant en charge pour la commune (2 400 €) correspond aux produits issus de ces travaux et à leur valorisation. Les travaux seront réalisés en cohérence avec le guide de sylviculture Grand Tétras.
Après délibération, les élus acceptent ce montage financier et autorisent Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention financière pour la réalisation de ces travaux patrimoniaux et tout autre document relatif à ce dossier.

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017

VENTE DE TERRAIN PAR LA COMMUNE : APPROBATION DE L'ARPENTAGE

Monsieur Nicolas METZGER-OTTHOFFER a fait parvenir en mairie une requête en inscription d'un PV d'arpentage concernant l'achat d'un terrain communal situé au Frenz. Après avoir pris connaissance de l'arpentage, les élus approuvent ce document établi par Monsieur Rémi OSTERMANN, géomètre-expert et acceptent de vendre cette parcelle d'une superficie de 3,12 ares au prix fixé lors de la séance du 2 juin dernier, à savoir 1 250 € l'are.
Rodolphe TROMBINI informe aussi les élus que le tracé proposé pour le sentier, qui devra être déplacé, a été accepté par la commune.

DEMANDE DE COUPE D'ARBRES AU SAUWAS

Monsieur Clément MARCK, souhaite couper des arbres sur une parcelle communale cadastrée section 23 numéro 113. Il demande aussi à couper des frênes, l'un situé sur la parcelle n° 107 section 23 et l'autre situé en bordure d'un pâturage communal parcelle n° 119 section 23. Les deux arbres sont repérés sur un plan.
Après avoir recueilli l'avis de la commission, le Conseil municipal donne son accord pour la coupe projetée.

RÉGIME INDEMNITAIRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Les dispositions statutaires, par une loi du 20 avril 2016, doivent être mises en conformité. Elles doivent s'appuyer sur le nouveau Régime Indemnitaire fondé sur les Fonctions, les Sujétions, l'Expertise et l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré, décide :
- d'instaurer le nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) à compter du 1er janvier 2018.
- de mettre en œuvre l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) qui sera versée mensuellement à compter de cette date.

AUTORISATION DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018 à hauteur de 25% de l'investissement (327 166 €). Soit 81 791 € pour le budget principal et 4 900 € pour le budget forêt.

RAPPORTS D'ACTIVITES 2016

Des rapports sont présentés par les élus, délégués auprès de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

1. Qualité et service eau et assainissement

Monsieur le Maire présente le dossier de synthèse sur le

prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

2. Ecocitoyenneté et élimination des déchets

Depuis la parution du décret du 11 mai 2000, il faut présenter au Conseil municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Monsieur le Maire présente le rapport 2016 aux conseillers municipaux.

3. Rapport d'activités Communauté de Communes

Serge SIFFERLEN et Monsieur le Maire expliquent les travaux des commissions de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin et synthétisent les diverses actions 2016 en tenant compte des compétences gérées par l'EPCI.

LOCATION DE LA SALLE SAINT-WENDELIN

L'association «Bougeons ensemble» sollicite l'autorisation d'occuper la salle Saint-Wendelin dans le but d'y pratiquer des séances de yoga. Les élus donnent leur accord à l'unanimité pour la location de la salle Saint-Wendelin selon les conditions en vigueur.

Les comptes rendus des réunions du Conseil municipal sont affichés sous huitaine dans le couloir de la mairie. Ils sont aussi consultables sur le site internet de la commune : www.kruth.fr

Plate-forme de déchets verts

En 2018 : 13 ouvertures le LUNDI et 28 ouvertures le SAMEDI de 13h30 à 16h.

Un agent communal sera présent sur la plate-forme, pour guider et conseiller les utilisateurs.

Dates d'ouverture :

Avril	Lundis 16 et 23	Samedis 7, 14 et 28
Mai	Lundis 14 et 28	Samedis 5, 19 et 26
Juin	Lundis 4, 18 et 25	Samedis 2, 9, 16 et 30
Juillet	Lundis 9, 16 et 30	Samedis 7, 21 et 28
Août	Lundis 6, 20 et 27	Samedis 4, 11 et 25
Septembre	Lundis 3, 10, 17 et 24	Samedis 1er, 8, 15, 22 et 29
Octobre	Lundis 1er, 8, 15 et 29	Samedis 6, 13, 20 et 27
Novembre	Lundis 5 et 12	Samedis 10 et 17

Bilan 2017 : 912 passages à 75 % pour les déchets verts, 17 % pour les gravats et 8 % pour le bois.

Collecte des déchets encombrants et métalliques : le mercredi

Les collectes des déchets encombrants et métalliques auront lieu les **MERCREDIS**. Ces collectes se font par porte à porte dans toutes les rues du village aux dates suivantes :

Mercredi 14 février	Encombrants
Mercredi 14 mars	Métaux
Mercredi 11 avril	Encombrants
Mercredi 13 juin	Encombrants
Mercredi 12 septembre	Encombrants
Mercredi 10 octobre	Métaux
Mercredi 14 novembre	Encombrants

Collecte des déchets spécifiques

Ces collectes se font par **apport volontaire** dans la zone d'activité de Wesserling de 8h30 à 11h30 :

Samedi 17 mars	Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)
Samedi 14 avril	Déchets ménagers spéciaux (DMS)
Samedi 9 juin	D3E
Samedi 15 septembre	D3E
Samedi 06 octobre	DMS
Samedi 17 novembre	D3E

Les bennes de tri

Des bennes de tri sont à votre disposition place du 19 mars, à l'entrée du Frenz et aussi sur le parking du Schlossberg pour :

- les papiers et cartons
- le plastique, l'acier et l'alu
- le verre

Toutes les consignes de tri sont expliquées sur les bennes.

Collecte des déchets ménagers

Ces collectes se font par porte à porte les mardis matin. Déposez vos Ecosacs la veille du jour de la collecte et en aucun cas avant !

Les sacs sortis trop tôt :

- risquent d'être déchiquetés par les renards, corbeaux ou autres prédateurs,
- sont source de mauvaises odeurs,
- créent un espace de vie insalubre ainsi qu'une pollution visuelle.

A noter

Les mardis 1er et 8 mai étant fériés, la collecte des déchets ménagers aura lieu les mercredis 2 et 9 mai. La collecte du mardi 25 décembre aura lieu le samedi 29 décembre 2018.

Etat-civil 2017

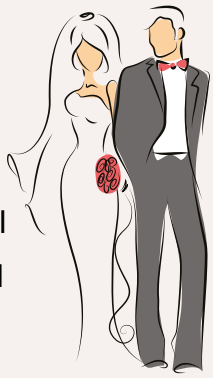

La bague au doigt

Nos vœux de bonheur et de prospérité aux nouveaux mariés.

1er Avril — **Jean-François LELEU de Kruth et Stéphanie MEYER de Kruth**

22 avril — **Florian SIFFERLEN de Kruth et Céline BINDER d'Oderen**

Bonjour les bébés

Félicitations aux heureux parents ; santé et bonheur aux bébés.

9 janvier	**Alice**	fille d'Alexandre GROB et de Sarah MULLER
7 juin	**Evan**	fils de Jérémy MARCK et de Camille HENON
21 juin	**Capucine**	fille de Grégory VERMEERSCH et d'Annabelle LANIEZ
2 juillet	**Gaspard**	fils de Pierre ARNOLD et de Charline ANTZENBERGER
13 août	**Tim**	fils de Jérôme WINDENBERGER et de Jessica FOERSTER
5 novembre	**Zaccharie**	fils de Mathieu ROESSLINGER et de Céline BRUAT

Ils nous ont quittés

Sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil.

21 mars	**Marie Antoinette MURA, veuve NIGL, âgée de 88 ans**
2 mai	**Marie-Noëlle HILDENBRAND, âgée de 44 ans**
12 mai	**Germaine RENGER, veuve MULLER, âgée de 95 ans**
19 juillet	**Marcel BATO, âgé de 94 ans**
17 septembre	**Victor CROYAL, âgé de 66 ans**
4 octobre	**Gérard MESSMER, âgé de 84 ans**
5 novembre	**Louise HUPP, veuve ZSCHERNIG, âgée de 95 ans**
16 décembre	**Hélène BRUNNER, veuve ARNOLD, âgée de 92 ans**
19 décembre	**Eliane GRUNTZ, épouse KLINGELSCHMIDT, âgée de 58 ans**
22 décembre	**Prosper FISCHER, âgé de 77 ans**

Toujours à votre écoute, vous pouvez formuler ci-dessus vos observations, suggestions ou conseils et les adresser à la mairie, 55 Grand'Rue, 68820 KRUTH ou par e-mail : **mairie.kruth@orange.fr**

Bois d'affouage et carte de bois 2018

Les personnes désirant une corde de bois d'affouage ou une carte de bois pour 2018, sont priées de retourner ce talon-réponse à la Mairie. Les commandes seront reçues du 1er au 28 février 2018.

Le prix de la corde de bois a été fixé à 180 € et celui de la carte à 15 € (payable à la commande). Ces prix n'ont pas augmenté depuis 2013.

Rappels :

- Le bois doit être cherché dès l'attribution du bulletin d'enlèvement.
- Les bulletins d'enlèvement de bois d'affouage doivent impérativement être retournés à l'Agent ONF concerné dès que le bois a été enlevé en mentionnant le nom du transporteur.
- La corde de bois peut être constituée de différentes essences.
- La corde de bois est à payer auprès de la perception de Saint-Amarin qui émet un titre de recettes.

A propos des fonds de coupe

Les fonds de coupe, pour lesquels la carte de bois est indispensable, seront cette année encore attribués par les agents patrimoniaux de l'O.N.F. Ils le sont en fonction du bois disponible. Le volume alloué, l'endroit désigné est fonction des coupes programmées en 2018. Il peut arriver que toutes les demandes ne puissent pas être satisfaites. A ce jour, les fonds de coupe sont délivrés gratuitement par la commune.

Bois d'affouage et carte de bois

A retourner impérativement en mairie au plus tard le mardi 28 février 2018

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

....

DESIRE ACQUERIR POUR L'ANNEE 2018

❑ une corde de bois d'affouage ❑ une carte de ramassage de bois mort

Ci-joint, mon paiement de 15 € pour la carte de bois

❑ par chèque, à l'ordre du Trésor Public ❑ en espèces

Date / / Signature

Vos Rendez-vous

FÉVRIER	
Samedi 17	Bal après-ski - *Sapeurs-Pompiers*
MARS	
Vendredi 2	Théâtre alsacien «So, jetz han mir d'r Salad !» - *ATAK*
Samedi 3	Théâtre alsacien «So, jetz han mir d'r Salad !» - *ATAK*
Samedi 10	Théâtre alsacien «So, jetz han mir d'r Salad !» - *ATAK*
Dimanche 11	Théâtre alsacien «So, jetz han mir d'r Salad !» - *ATAK*
Vendredi 16	Théâtre alsacien «So, jetz han mir d'r Salad !» - *ATAK*
Samedi 17	Quête pour la lutte contre le cancer - *Comité d'Animation* Théâtre alsacien «So, jetz han mir d'r Salad !» - *ATAK*
Lundi 19	56ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie - *FNACA*
Vendredi 30	Vente de truites - *APP Kruth*
Samedi 31	Chasse aux œufs - *VTTL*
AVRIL	
Samedi 7	Opération «Haut-Rhin propre» - *Commune*
Dimanche 8	Ouverture de la pêche - *APP Kruth* Course du lac - *Vélo Club Mollau*
Samedi 14	Concert avec la musique d'Urbès - *Musique Municipale*
Mercredi 18	Spectacle - *Bougeons Ensemble*
Vendredi 27	Don de sang - *Amicale des donneurs de sang*
MAI	
Mardi 1er	Aubade et quête annuelle - *Musique Municipale* Messe et repas au refuge du Frenz - *Ski Club Kruth*
Samedi 5	Loto - *Chorale*
Dimanche 6	Concours grosses truites à l'étang des cigognes - *APP Kruth*
Lundi 7	Commémoration de la fin de la 2nde guerre mondiale - *Commune*
Mardi 8	Portes-ouvertes à la Galerie des Sabots - *Galerie des Sabots*
Dimanche 20	Concours «grosses truites» - *APP Kruth*
Samedi 26	Journée citoyenne - *Commune*
JUIN	
Samedi 9	Vide-grenier - *Galerie des Sabots*
Dimanche 10	Vide-grenier - *Galerie des Sabots*
Dimanche 17	TriThur - *ASPTT Mulhouse*
Vendredi 22	Fête de la musique - *Musique Municipale*
Samedi 23	Crémation du bûcher - *Conscrits*
Vendredi 29	Salon de thé - Kermesse - *Ecole*
JUILLET	
Vendredi 13	Fête Nationale - *Comité d'animation*
Samedi 28	Concours de tir à l'arc au Frenz - *Archers du Frenz*
Dimanche 29	Concours de tir à l'arc au Frenz - *Archers du Frenz*

Tous les habitants sont cordialement invités à prendre part aux différentes manifestations proposées. Par leur présence, ils témoigneront ainsi leur soutien et leurs encouragements aux associations locales qui se dévouent tout au long de l'année pour animer le village.

Bonne et heureuse
année 2018
Kruth